

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AURE LOURON

2 avenue Calamun
65240 ARREAU

Envoyé en préfecture le 22/07/2020

Reçu en préfecture le 22/07/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 065-246500573-20200715-2020_77-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 juillet 2020

N° 2020-77

Référence écriture délib :

PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	62
Qui ont pris part à la délibération :	61
	Dont 2 procurations
Votes pour :	61
Vote(s) contre :	0
Abstention(s) :	0
Date de la convocation :	8 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le 15 juillet, à 17h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. ANGLADE

Présents votants (59) : PUCEL Matthieu, GOUBE Nicole, MOUINIQ Jean, SAJOUS Sébastien, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUNAN Anne, GRANGE Jean-Baptiste, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, GISTAU Patrick, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, SAINT-PASTEUR Marcel, MALERE Hélène, LLOP Frédéric, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BESSONE Michel, FINES Frédéric, ESCOULA Bernard, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-Josée, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, ROBIN Isabelle, DUPREZ Jean-Pierre, BRUN Didier, HELARY Yann, OZUN Benjamin, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, DARAN René, MIR André, NARS Aline, SALAT Jacques, FOURTINE Didier, BEYRIE Maryse, DELOM Christian, CASCARRE Victor, ISOART Jean-Michel.

Présents non votant : GUILBERT Annie, CASTET Michel, CASPAR Elvire, DAUREU Sylvain, GIRON Julienne, ROUSSEL Jean-Claude, CAYOL Jean, DUPOUY Marie-France, SERMET André, LANTENANT Boris, RIVIERE Patrick, REY Sylvie, LAIREZ Céline, SOULE-ARTOZOUL Rosa, MILLET Michel.

Absent (1) : GAY Eric

Procurations (2) :

JARENO Sandra à HELARY Yann

LEGOFF Stéphanie à OZUN Benjamin

Monsieur Benjamin OZUN a été désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président expose la demande du PETR de désigner 5 délégués représentant la Communauté de Communes Aure Louron au sein du COPIL Voie Verte du PETR.

OBJET : Désignation des délégués représentant la CCAL au sein du PETR COPIL Voie Verte

Sont proposés :

ANGLADE Jean-Louis
BRUNET André
DUGARDIN Georgette
HELARY Yann
MIR André

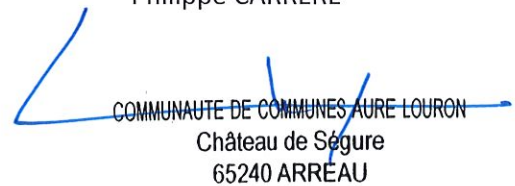
Monsieur le Président invite les membres du conseil à approuver ces désignations.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver la désignation des délégués ci-dessus présentés ;
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président,
Philippe CARRERE


COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU